

**Schwartz (Antoine) - *Le libéralisme caméléon. Les libéraux sous le Second Empire (1848-1870)*. - Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2022 (Les cahiers de la MSHE Ledoux). 448 p. Bibliogr. Index.**

**Jonathan Barbier**

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2023/2 (VOL. 73), PAGES 362 À 363  
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

DOI 10.3917/rfsp.732.0362

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2023-2-page-362.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

devaient passer sous contrôle français. Mais, en pratique, il n'en fut rien. Les « impériaux » affectés à cette tâche firent preuve d'une brutalité toute martiale. Ils s'emparèrent en bloc des liasses entreposées à Vienne. Au total, plus de 2 500 caisses furent chargées sur des diligences et expédiées à Paris. Les archives de Rome subirent le même sort avant d'être restituées en 1813, puis reprises au gré des négociations conduites avec le pape Pie VII.

Cette volonté « de créer un lieu central de mémoire pour l'empire, voire une collection grandiose des traces écrites de la civilisation » (p. 131), note M. P. Donato, donna naissance à l'idée de construire un Palais des Archives, près du Champ-de-Mars et du pont d'Iéna. Ce quadrilatère dessiné en style néoclassique par les architectes Jacques Cellier et Pierre Fontaine, offrait « 140 000 mètres carrés de rayonnages sur chaque côté ». Un gigantisme censé matérialiser l'« invention symbolique d'un empire en quête de racines » (p. 79). Autrement dit, de contrôler la mémoire des peuples soumis à la *pax napoleonica*. Une leçon que les États-nations, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sauront mettre à profit en rassemblant, à leur tour, les fonds historiques les plus précieux provenant de territoires annexés et des pays satellites. Avec Napoléon, ce fut une « vaste collection européenne de documents » comme on n'en avait jamais vue.

Ces « vols de mémoire » demeurent une pratique habituelle des dictatures et des États obnubilés par la civilisation de puissance. Aujourd'hui, il est concurrencé par ce que l'historienne appelle les « colosses commerciaux qui font fonctionner les machines et élaborent les langages informatiques et les algorithmes de recherche » (p. 13). Ces « archives immatérielles de l'information et de la connaissance » continuent de générer « des conflits en raison de leur valeur esthétique et morale » (p. 14). De plus, elles accroissent le « fossé des archives » (*archival divide*) entre historiens et archivistes. L'expression, empruntée à Francis X. Blouin et William G. Rosenberg dans *Processing the Past. Contesting Authorities in History and the Archives* (Oxford University Press, 2011), désigne les relations de plus en plus problématiques qui se nouent, dans l'orbite d'États-nations en perte de légitimité, entre le travail historique et le travail archivistique. Une évolution des rapports entre sciences et gouvernement qui se traduit, sur le plan historiographique, par la

place grandissante accordée au contexte, aux pratiques sociales et aux conditions matérielles. Et en nourrissant le paradigme d'un « *archivistic turn* ».

Olivier Ihl -

Sciences Po Grenoble, UGA, CERDAP

**Schwartz (Antoine) - *Le libéralisme caméléon. Les libéraux sous le Second Empire (1848-1870)*.** -

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2022 (Les cahiers de la MSHE Ledoux). 448 p. Bibliogr. Index.

Cet ouvrage, tiré de la thèse d'Antoine Schwartz, a pour grand mérite d'interroger le courant politique du libéralisme durant le Second Empire. L'auteur renouvelle la manière d'appréhender les idéologies politiques du XIX<sup>e</sup> siècle : il déconstruit les étiquettes politiques habituelles – légitimisme, orléanisme, bonapartisme, républicanisme – en étudiant l'adhésion (ou pas) des acteurs politiques au libéralisme, pensée complexe à définir jusqu'aux années 1850 – la défense des libertés politiques, économiques et du travail –, qui se structure en un mouvement politique plus cohérent à partir des années 1860. Pour ce faire, l'auteur adopte une approche conjuguant histoire et sociologie, tout en mettant en avant certains itinéraires biographiques de libéraux : Lucien-Anatole Prévost-Paradol, Michel Chevalier, Édouard Laboulaye, Alfred Darimon, Émile Ollivier, etc.

Dans la première partie du livre, A. Schwartz donne à voir, sous un nouveau jour, la période de l'Empire autoritaire : il existe bien une volonté impériale de restreindre les libertés durant les années 1850 mais, contrairement à une idée reçue, elle ne signifie pas qu'il est totalement impossible de manifester son opposition politique à l'Empire. Les thuriféraires du libéralisme expriment leurs désaccords politiques dans des journaux, institutions académiques et sociétés d'économie politique. Au cours de ces années-là, le monde politique gravite autour de deux concepts : libéralisme et démocratie. Une nouvelle génération d'opposants, appelée par l'auteur le « groupe des Cinq » – Alfred Darimon, Jacques Hénon, E. Ollivier, Jules Favre et Ernest Picard –, accepte, dans ce contexte, de prêter serment à l'empereur en tant que députés du Corps législatif en 1857 et en 1858, non pour exprimer leur adhésion au Second Empire mais pour favoriser une inflexion libérale du régime impérial.

Dans une deuxième partie, l'auteur s'intéresse aux relations entre le parti libéral et la démocratie. Dans les années 1860, l'avènement d'une « union libérale » transcendant les clivages politiques habituels entre monarchistes et républicains modérés annonce la structuration d'une opposition « constitutionnelle » autour d'une valeur fédératrice, la « Liberté ». Des dissensions entre libéraux doivent toutefois être aussi mentionnées au sujet de la décentralisation, des candidatures ouvrières et du droit de coalition en 1864. Malgré cela, les libéraux tentent de concilier la démocratie et la liberté à travers l'expression de « démocratie libérale » qui s'oppose à la « démocratie autoritaire » de l'Empire. Par cette stratégie, les libéraux affirment l'importance des conditions de la liberté et du suffrage universel au détriment de la nature du régime politique.

Dans une troisième partie sur le ralliement des libéraux à l'Empire, A. Schwartz insiste sur le tournant impulsé par le pouvoir impérial, à savoir la législation sur la presse et le droit de réunion en 1868. Une reconfiguration de la mouvance libérale s'opère alors : le « tiers parti » prend, dans les dernières années du Second Empire, de l'importance. Selon l'auteur, il correspond à une « troisième voie » entre l'opposition et l'adhésion inconditionnelle à l'Empire. E. Ollivier en est un des représentants les plus illustres. Il se rapproche progressivement de l'Empire. Lors des élections législatives de 1869, les succès du « tiers parti » et la poussée électorale des républicains radicaux sont une illustration des fragilités de « l'union libérale » au moment où, paradoxalement, les idées libérales se diffusent dans le champ politique. Toutefois, de nouvelles polémiques au sujet du mandat impératif et le retour des socialistes dans les luttes électorales ne permettent pas la formation d'une « union démocrate » pouvant concurrencer l'« union libérale ». Le ministère d'E. Ollivier en janvier 1870 constitue une véritable rupture se traduisant par la propagation du libéralisme au plus haut sommet de l'Empire. Le cabinet Ollivier doit cependant faire face aux attaques des « bonapartistes ultras » et des républicains « radicaux ». De plus, il doit affronter des crises comme l'affaire Victor Noir, la recrudescence de grèves ou encore les combats liés au plébiscite de mai 1870. Avec la guerre et la chute de l'Empire, l'« union libérale » disparaît mais les jeux d'alliances des libéraux trouvent un prolongement au cours de la III<sup>e</sup> République.

Le livre d'A. Schwartz renouvelle la manière d'analyser le paysage politique français du XIX<sup>e</sup> siècle en prenant le parti d'interroger le qualificatif de « libéral ». Enfin, sur un plan épistémologique, il invite à se questionner sur les usages des classements politiques par les chercheurs ainsi que par les acteurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans leurs écrits.

**Jonathan Barbier -**

Sciences Po Toulouse, LaSSP

**Bidaux (Mathieu) - *La fabrication des billets en France. Construire la confiance monétaire (1800-1914)*. Préface de Gilles Vaysset.** - Paris, Presses de Sciences Po, 2022 (Académique). 432 p. Annexes. Bibliogr. Tables.

L'ouvrage de Mathieu Bidaux, tiré d'une thèse en histoire soutenue en 2019 sous la direction d'Olivier Feiertag, est construit autour d'une interrogation faussement triviale : comment le billet de banque s'est-il historiquement imposé comme une forme monétaire ordinaire ? Cette enquête s'inscrit dans le prolongement des travaux historiographiques français et internationaux qui, depuis deux décennies, documentent la genèse et les transformations des établissements qui acquièrent progressivement le statut de banques « centrales », en même temps qu'il dialogue avec les analyses socio-économiques visant à caractériser la nature des phénomènes monétaires. Le cœur de l'étude couvre la période – génétique – qui s'étire de 1800, date de la création de la Banque de France, à la Première Guerre mondiale, lors de laquelle l'usage quotidien du billet de banque achève de se fixer. La première partie du livre revient sur les articulations institutionnelles entre la Banque de France (dont les capitaux sont privés) et l'État, et sur la manière dont ces agencements se transforment autour de la possibilité – initialement réfutée – de valider et d'encadrer l'essor du billet. Les deuxième et troisième parties se centrent davantage sur les conditions techniques et matérielles qui permettent d'asseoir (partie II) et de reconduire (partie III) la « confiance monétaire », c'est-à-dire la croyance accumulée dans le fait que le billet puisse devenir un correspondant fiduciaire de l'argent.

Ce travail est adossé à des fonds archivistiques variés qui rendent l'objet à son épaisseur sociale et historique – au risque, toutefois, d'en gommer certaines arêtes problématiques. On peut épingler